

L'école de la République est au cœur de notre société. On peut se réjouir que les élites ministérielles se soient enfin ralliées à l'opinion de nombreux chercheurs, organisations syndicales, personnels de l'éducation nationale, parents ou élèves. Opinion, et même savoir, selon lesquels on améliore la réussite scolaire en diminuant le nombre d'élève par classe. En revanche, nous dénonçons les arbitrages budgétaires qui privilégient la suppression de l'ISF, par exemple et pour faire court, sur l'embauche d'enseignants.



Dans le premier degré, cette deuxième phase de la carte scolaire confirme l'insuffisance de la dotation en postes de PE pour la Loire. Notre département pâtit lui aussi du sous-investissement latent pour l'école primaire : un peu plus de 3000 postes seront créés sur le quinquennat quand il faudrait ouvrir 13000 classes pour seulement rejoindre la moyenne OCDE. Dans notre département, plusieurs dizaines d'écoles fonctionneront avec des moyennes comprises entre 26 et 31 élèves par classe. Tous les observateurs s'accordent à dire que ces conditions ne permettent pas la réussite de tous les élèves. Ce seront pourtant ces conditions d'apprentissages qui seront proposées à des milliers de petits Ligériens à la rentrée.

Pour autant, la puissance publique sait délier les cordons de la bourse, même quand la Loi ne l'y contraint pas. L'école Espérance banlieues devrait s'implanter prochainement dans le quartier de Montreynaud. Les pratiques observées dans les écoles de ce réseau sont de nature à inquiéter. Des témoignages nombreux d'inspecteurs de l'éducation nationale, de professeurs, de parents d'élèves décrivent l'indigence des cours proposés et les motivations idéologiques qui sous-tendent le projet éducatif de ces écoles. Par ailleurs, cette implantation, soutenue par les pouvoirs publics, constitue un acte de défiance incompréhensible envers les écoles du quartier. Jusqu'à présent, cette école fonctionnait sans subvention publique. Cette situation devrait changer à la rentrée puisque le conseil régional, le conseil départemental (par l'intermédiaire de Loire Habitat) et l'Etat sont sollicités pour apporter leur concours financier à l'installation du Cours Lafontaine dans ce quartier. Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux et régionaux, Monsieur le Directeur académique, nous souhaiterions connaître votre analyse sur les conditions et la pertinence de ce déménagement et sur l'accompagnement financier que l'Etat ou la collectivité comptent apporter à cette opération.

Dans les collèges, les ajustements opérés en juin ne sont en aucun cas satisfaisants au regard de la hausse des effectifs prévisionnels après affectation dans tous les districts du département.

Nous déplorons que des établissements stéphanois classés en éducation prioritaire soient touchés par des baisses de moyens, qui vont encore un peu plus dégrader les conditions de travail et d'enseignement.

Nous sommes également inquiets des moyens insuffisants que vous attribuez aux classes de SEGPA, qui se voient retirer 135 heures alors même que les effectifs sont globalement en augmentation.

Nous arrêterons là la liste à la Prévert des insuffisances de l'état en matière d'éducation, par contre, nous réaffirmons le fait que l'enseignement public du pays doit être une priorité budgétaire, au même titre que la justice ou l'hôpital. Voici des décennies que les arguments des économistes orthodoxes, qui sont assésés comme des évidences, et que des lobbys diverses et variés, conduisent l'état vers un engagement moindre au sujet de la chose publique. C'est une erreur.